



Plimus arnaque internet peut on recuperer l'argent

Par **mr gergouil**, le **01/01/2012** à **12:13**

Bonjour, ensuite a un besoin de telecharger un logiciel professionnel dans le cadre d'une formation, je me suis inscrit sur le site PLIMUS ou il me propose un telechargement legal du logiciel moyennant la somme de 1,94 euros. Le code d'activation du compte reçu, impossible de telecharger quoi que ce soit. Jusqu'à présent pas de gros souci mais 8 jours après je reçois une deuxième facture de 64,90 euros m'indiquant que l'abonnement sur plimus était maintenant valable pour 3 ans. Hors je ne peux toujours rien telecharger. Tous les liens de leur email sont inactifs et tous mes mails me reviennent. J'ai trouvé sur le net les adresses des responsables du site. Le règlement c'est effectué en carte bleue. J'ai une chance de recuperer mon argent après mes réclamations. Mais ma banque peut-elle faire opposition à ce paiement ? D'avance merci de vos renseignements.

Par **aurel3469**, le **18/02/2012** à **10:55**

bonjour, Je viens de subir la même arnaque mais moi à 18.90 euros pour un code de désimlockage que je n'ai évidemment jamais reçu. Pouvez-vous me donner les coordonnées des responsables du site svp afin que je les appelle parce que j'ai recherché de partout et je ne les trouve pas. Ça m'insupporte. Je voudrais récupérer mon argent. Merci d'avance pour votre réponse.

Par **mary**, le **05/08/2012** à **07:27**

Moi aussi je me suis fait avoir par plimus pour un code de desimlokage au début il m'ont demander 12 euros et ensuite ils m'ont dit que mon paiement n'avait pas abouti... Et j'ai du repayer 15.90 euros ! Sauf qu'ils m'ont pris les 2 sommes et ne mont rien envoyer ... Comment faire pour récupérer notre argent ?

Par **fernandez**, le **07/08/2012 à 11:39**

bonjour, je me suis faite avoir avec plimus aussi pour un pack pc performer où ils disent qu'ils réparent les erreurs de l'ordinateur. Sauf qu'à ce jour, je n'ai tjs rien reçus et le paiment a été effectué par carte bleue le 13/07/12. J'ai envoyé des mails mais sans réponses. Pouvez-vous m'aider?

Par **pellegrin patrick**, le **13/08/2012 à 10:49**

bjr voila je me suis fait avoir moi aussi par plimus j ai toujours pas reçu le code de deblocage j ai fait le paiement comme on me la demande de 12€ sa a passe a 15€90 coment faire pour recupere mon argent la je part a la gendarmerie faire un depot de plaint

Par **georges**, le **06/11/2012 à 16:06**

BONJOURrnmoi aussi je me suis fait avoir de 71€76 le 30 septembre 2012 et je n'ai rien acheté ,cela me fais au coeur d'être arnaqué pour rien ,pourriez vous me dire quel sont mes recourt je vous remercie .colette

Par **Christine91800**, le **04/12/2012 à 12:26**

BONJOURrnMoi, aussi pour 71.76 € je viens d'avoir le débit sur mon compte. Le pire c'est le débit d'une carte que je ne me sert jamais.

Par **ccemploi**, le **02/01/2013 à 11:15**

BONJOURrnmoi aussi, pas de code de desimlockage reçu, payé 9,90 eur en CB; ils disent de laisser 2 jours ouvrables...c'est passé....je sens effectivement l'arnaque...Pourtant ils vous donnent pleins de réf, de services où écrire, mailer, appeler; ils semblent très crédibles...éh oui...sinon on ne se ferait pas prendre, et pour le paiement c'est https, donc on a confiance bien sûr...J'attends encore un peu mais ...vos commentaires confirment mon sentiment hélas....

Par **georges**, le **06/01/2013 à 15:26**

BONJOURrnj'ai été arnaqué de 71€76 le 30 septembre 2012 ,et si je lis bien votre message ,un avocat =65€00 reste 06€76 bon cela je ne vois l'intérêt mes amis compter le bénéfice fait par plimus ,la seule chose que l'arnaque cesse . colette

Par **beatrice68**, le **25/01/2013 à 20:54**

BONJOURrnmoi aussi je me suis fait avoir par plimus de 9 euro 89 pour obtenir un code de déblocage portable payé par carte mais pas de réponse j'ai la crainte d'être prélevé plusieurs fois merci de votre réponse bonne chance à tous.béatrice

Par **simonne**, le **27/01/2013 à 14:09**

BONJOURrnj'ai acheté produit PC Performer - RH ce 24/01/2013 rnet ne parviens pas à e connecter avec ma clé de licence ont m'envoie toujours pour commander autre chose j'ai versé 45,80 en tout et rien ne fonctionne peut on m'aider svp merci s.s.

Par **simonne**, le **27/01/2013 à 14:12**

bonjourrnconcerne achat produit PC Performer - RHpourquoi faut-il introduire 2 fois ce message svp

Par **idriss**, le **02/02/2013 à 08:57**

bonjourrnC'est pareil pour moi et j'ai posté sur commencamarche.net et hop ma discussion n'existe plus!!rnQuand je clique sur le lien de ma discussion :rn"Attention !rnLa discussion à laquelle vous essayez d'accéder n'existe pas !"rnJ'ai posté une info de ma banque disant qu'il fallait faire marcher son assurance CB et que c'est à la banque de récupérer les fonds 9,89E.rnrnJ'ai eu une réponse le 30/01/2013 BlueSnap qui se prétend de PLIMUS et me dit qu'il faut contacter le support client ce que j'avais déjà fait rnDu coup je ne comprends pas pourquoi commentcamarche a retiré cette discussion!! alors que je voulais répondre en disant que ce sont tous simplement des escrocs.

Par **simonne**, le **02/02/2013 à 14:25**

bonjourrnje ne suis toujours pas plus avancée pour installer le programme car une partie est en français très bien mais la suite en anglais là moi je ne comprend rien du tout même un

voisin est venu voir pour l'installer et non sa ne va pas.voila mes doléances pour ce programme.

Par **halston**, le **05/03/2013** à **09:51**

bonjourrnhalstonrnjuste pour confirmer que plimus sont bien des **xxxxxxxxx** rnen bande organisée,j'ai commandé un code deblocage et payé par cb depuis 10jours pas de livraison ni reponse a mes mails de reclamation,leur site est inaccessible pas installé correctement ,pas de telephone ,rien pour les retrouver,pire encore leur site france s'intitule **xxxxxxxxx**rnpour donner confiance ,c'est vraiment une bande de **xxxxxx**.faites attention ne vous faites pas avoir comme moi

Par **misspepe**, le **10/03/2013** à **12:31**

bonjour , j'ai moi aussi commander un code de déblocage ils mont prelevai mai toujours pas de code . j'aimerais savoir si il on continuez a vous prélever tous les mois? merci

Par **simonne**, le **11/03/2013** à **17:52**

bonsoir,avec divers courrier j'ai pu récupérer la somme pour un logiciel que j'avais demander et qui n' pas fonctionner du fait que tout etait en anglais, j'ai eu une personne qui pouvait me traduire,mais hélas sa n'a pas marcher alors .et voila pour moi tout est en ordre, bonne soirée a vous simonne

Par **Martinelli**, le **12/03/2013** à **20:23**

bonjourrnescroquerie !!!!! je confirme pour avoir été également victime de PLIMUS pour un code de désimlockage qui n'a jamais été transmis....rnQue faire puisque aucune autorité de justice ne semble se préoccuper de ces arnaques qui prospèrent sur le net ?!!!!

Par **simonne**, le **13/03/2013** à **19:37**

bonsoir, alors je peu dire que j'ai eu de la chance de récupérer mes frais,je vous souhaite de le la meme chose ausssi,simonne

Par **Plimusdead**, le **17/03/2013** à **11:30**

Bonjour,rnARNAQUE PLIMUS!!!rnIls sont toujours là, moi aussi je me suis fait arnaquer en payant un service pour déblocage de portable, quand je me suis rendu compte ..TROP TARD..de toutes les plaintes sur internet, contre ce fournisseur! Témoignons, pour leur disparition!

Par **simonne**, le **17/03/2013** à **11:40**

bonjour mais pour moi tout est soldé et terminer.

Par **Christian25000**, le **23/03/2013** à **15:54**

Bonjour,rnje vois que beaucoup ont eut droit a l'arnaque généré par PLIMUS.Je cherchais a faire débloquer un portable de marque Samsung, et bien sur , ils ont été les moins chers de tous. Aujourd'hui, cela fait dix jours exactement que je me suis laissé avoir par le site et je n'ai toujours pas eut le code demandé. Je me le suis procuré via un autre site. Je conseille vivement a d'autres personnes, de vérifier les sites via Google avant de se lancer, pour éviter de se faire avoir . rnJe me suis rendu compte quand j'ai vu que l'adresse de correspondance était espaceavocat@yahoo.rnIl était trop tard pour arrêter le paiement.rnQuand on veut faire des économies, voilà ce qui arrive.....

Par **Clem 75**, le **26/03/2013** à **13:32**

bonjourrnBon, je rajoute une pierre dans ces nombreuses arnaques de PLIMUS' rnComment se fait-il que ces gens existent encore ??????

Par **Béatatie**, le **30/03/2013** à **08:23**

bonjour moi aussi je me suis fait avoir, ils m'ont prélevés deux fois 12.10 euros l'année dernière, mais à présent j'ai changé de CB ils me font passer des mails pour me dire de réactiver mon abonnement, moi j'ai jamais signé d'abonnement.

Par **Nameless**, le **04/04/2013** à **22:35**

bonjourrnBon bah comme tous je me suis fait avoir. J'achète deux jeux pour un total de 29€90, seul l'un des deux marche...

Par **bouchetproduction**, le **25/04/2013** à **11:18**

bonjour Je viens d'être arnaqué pour 112,02€ je ne les connais pas sinon l'intitulé du débit CB.....

Par **glem**, le **09/05/2013 à 13:45**

bonjour suite à réception d'un message sur tel portable , pour notre voiture en vente, il y avait un site de notation Sur ce site " www.achat-auto.com" en validant l'inscription, il est nécessaire de payer 14€ , mais les prélèvements sont effectués tous les 5/6 jours Le libellé bancaire du prélevant est " plimus " D'où arrêt de notre carte bancaire **merci**

Par **bacomze**, le **21/05/2013 à 13:54**

bonjour plimus sales est un site créé par des arnaqueurs sous le pseudo "expert en ligne : vous payez mais la marchandise vous ne la recevez jamais ; ils vous filent un tas de liens pour vous embrouiller jamais vous n'arrivez à les contacter , faites très attention ce sont des voleurs bien rodés pour gruger les gens avec leurs petits prix attractifs!!!!

Par **Hochiminh**, le **25/05/2013 à 13:04**

bonjour Je me suis avoïré par plimus pour le désimlockage de mon portable ´code que je n'ai jamais reçu mais dont le montant m'a été prélevé que dois-je faire et est-ce qu'il peuvent me prélever plusieurs fois

Par **Val59**, le **02/07/2013 à 10:35**

Bonjour, En m'inscrivant pour la Green Card pour obtenir un visa permanent pour les Etats-Unis, Plimus m'a arnaqué: deux virements 208 et 199 €, y a-t-il quelque chose à faire ?

Par **marmotte31**, le **25/07/2013 à 19:05**

bonjour, ayant commandé par internet un dossier de nettoyage du disque dur de mon portable , paiement carte bleue; dont j'ai noté mon numéro de carte pour une somme de 45,51 euros; qui m'ont été prélevés mi-juillet et j'attends toujours mon code d'accès pour mon nettoyage. Que faut-il que je fasse?

Par **soceco**, le **09/08/2013 à 00:49**

Bonjour pareil au départ achat d'un code deblocage ici <http://www.deblocage-gsm.com/> site gérer par selon eux les expert en ligne PLIMUS basée aux USA et Iran leur site propose code à 9.90€ code jamais reçu page de paiement sécurisée en http(s) securer Mais arriver là aucun débit de 9.90€ mais en 6mois 1prélèvement mensuel allant de 20€ a 400€ soit 705€ en tout pour mon dossier procédure pénale en courr contacter moi l'arnaque dure depuis plus d'un an avec plusieurs sites différents envers des particuliers mais aussi des pro avec pour attirer le 'clients' des prix fort bas , nombreux mails de confiance logo mc afee , norton antivirus logo de banque partenaire (image internet complètement fausse) net des faux mail de contact rnaucun service client disponible rnrnLa procédure en votre faveur n'hésiter pas à commenter et me contacter

Par **soceco**, le **09/08/2013** à **00:53**

Société Plimus qui constate de nombreux message "arnaque " à changer de nom désormais appeller pour leur activité commercial de vente de service informatique et logiciel le nom de bluesnap rnrn<http://www.bluesnap.com/helpcenter/Static/default.htm> leur mail de contact reste le même PLIMUSrnrnvendors@plimus.com

Par **soceco**, le **09/08/2013** à **10:39**

leur adresse rnWorldwide Corporate Officesrn303 Wyman Street, Suite 300rnWaltham, MA
USA 02451rn et numéro tél: +1 (866) 312-7733

Par **Ynos**, le **13/08/2013** à **14:35**

[fluo]bonjour[/fluo]rnJe prends connaissance de tous vos messages après m'être faite arnaquée moi aussi pour un désimlockage que je n'ai évidemment jamais reçu! Par contre les 9,90 euros ont bien été prélevés! Ce qui me rassure c'est que j'utilise e.carte bleue comme mode de paiement ainsi ils ne peuvent pas se servir sur cette carte.rnMoi non plus je ne comprends pas que malgré toutes les plaintes, ce genre de site existe toujours!!!

Par **eleb**, le **11/09/2013** à **03:20**

j'ai moi aussi acheter une code de desimlockage chez eux pour un lumia 520 que je n'ai pas reçus malgres le prelevement de la somme :(mais ce qui me fait peur en lisant vos message c'est est-ce qu'ils peuvent me prelever encore de l'argent!., est-il possible de me faire rembourser suis a cette arnaque?

Par **LEROIUBU**, le **13/09/2013** à **00:38**

je n'ai rien commandé à ces "pingouins" mais mon compte en banque a été débité d'une somme importante. Le conseiller financier m'a indiqué que j'avais tout intérêt à changer de numéro de carte bleue, délivrée sous délai de 10 jours (variable selon les banques), de faire opposition aux opérations débitées, qui seront remboursées par la banque sous un délai de 2 à 3 mois. Un conseil : notez tous vos mouvements d'argent et conservez vos relevés mensuels. Autre chose : évitez de passer des commandes en ligne par Internet. Pour moi, c'est terminé !

Par **LEROIUBU**, le **13/09/2013** à **05:38**

A Jade Shen, rnJe suis surpris de voir ce cadeau original et surtout, fait inadmissible si on veut conserver un minimum de crédibilité commerciale, de voir 3 FAUTES D'ORTHOGRAPHE MAJEURES. Tout ceci me renforce dans l'idée que je me fais de ces "pingouins". Et entre présenter des cadeaux et débiter un compte en banque, il existe un sérieux fossé, ne trouvez vous pas ?

Par **LEROIUBU**, le **13/09/2013** à **12:00**

Jade Shen, rnVotre silence est éloquent ! Donc, j'en ajoute une couche. C'est bien beau de présenter différents articles, mais ce qui est surprenant, aucune indication de références de la société. Pas de siège social ? Pas d'inscription au Registre du Commerce ? Pas de Code APE ? Un voire des numéros de téléphone et quand on veut connaître nom et adresse de la société, impossibilité totale. Et enfin, aucune indication du type de société (S.A, SARL, SNC) ni de montant de capital. Tout ceci en dit long sur les pratiques douteuses de cette pseudo société qui pratique l'enfumage. Ils veulent tout savoir sur vous, mais pour eux, opacité totale. DANGER !!!

Par **LEROIUBU**, le **14/09/2013** à **03:34**

A Cruchon. Je me fous des prêts. Quand je n'ai pas pu m'acheter telle ou telle affaire, j'ai fait l'impasse. Je n'ai jamais marché à crédit. Pourquoi cette proposition ? J'ai été victime d'une arnaque, c'est clair et c'est tout. Sans avoir l'esprit étroit, je ne comprends pas votre message !

Par **Tisuisse**, le **14/09/2013** à **07:41**

Les messages de Cruchon étant illicites, donc interdits sur les forums, sont supprimés et il y en avait 48.

Par **LEROIUBU**, le **14/09/2013** à **15:36**

à Tisuisse, merci pour cette info. Pour tout dire, les propos de Cruchon étaient bien abscons. On ne sait s'il voulait prêter ou demander de l'argent, ce qui valut ma réaction vive !
Cordialement

Par **LEROIUBU**, le **22/09/2013** à **11:54**

A Jade Shen. Ces deux lignes me confortent dans mon idée. D'abord un manque élémentaire de politesse. Le TU n'est pas de mise ici. Nous n'avons pas gardé les oies ni les porcs ou moutons ensemble ! Pourquoi tutoyer ? Ensuite, bonjour les fautes d'orthographe et de syntaxe ! Il faut retourner à l'école primaire !! Ensuite, "j'ai un site intéressant", pour qui ? Nous ne nous connaissons pas, ne savons pas nos pôles d'intérêts respectifs. Et après VOUS possédez ce site ("j'ai") ? Pour moi, ça sent l'arnaque à plein nez. Je n'ai pas besoin de conseils de la sorte, je suis encore assez grand pour choisir ce qui me convient sans être conseillé par le premier venu. Au risque de passer pour un "vieux jeu", j'ai décidé de ne plus faire d'achats en ligne. Dernier exemple en date, une livraison d'un produit commandé prévue pour le 13 août, non reçue à ce jour. Et naturellement, la commande a été débitée sur le champ !

Par **Cartman**, le **06/11/2013** à **01:43**

[fluo]bonjour[/fluo]
Vous avez juste rien compris, Plimus n'est qu'un prestataire de paiement comme paypal.
Ce n'est pas à eux qu'il faut courir après mais le site qui vous propose le service ...

Par **titou11**, le **06/11/2013** à **18:13**

[fluo]bonjour[/fluo]
Faites comme moi pour combattre ce Plimus et ses dérivés, déplacez-vous jusqu'à la gendarmerie et déposez une plainte en bonne et due forme... Ce site sera interdit si un grand nombre de plaintes sont enregistrées!

Par **Patrice30200**, le **17/03/2014** à **11:10**

Bonjour je suis aussi victime de cette arnaque depuis aout 2013, 13€10 prelevés chaque mois ensuite le libellé a changé pour des prelevements de plibblue.com, juste pour avoir fait un telechargement soit disant legal pour la somme de 5€. Donc soyez vigilant quand on vous demande de payer par CB preferez les payments style paypal.

Par **anis85**, le **20/07/2014** à **18:35**

bonjour rnj'ai commande un logiciel de déblocage téléphone portable sur le site plimus ça fait déjà de mois que je n'ai rien reçu jusqu'à maintenant.rnDonc j'ai paye 15euro rien que pour avoir le logiciel.rnaujourd'hui moi j'ai besoin de votre soutien pour récupérer le montant que j'ai paye sur le site de plimus.rnrnmerci a vous !!rnvoici mon adresse xxxxxxxxxxxx
anonymisation

Par **anis85**, le **20/07/2014 à 18:44**

fait attention à vous mes amies avec le site plimus car je me suis fait avoir rien que pour commande le logiciel de déblocage téléphone portable. j'ai paye 15euro pour avoir le logiciel.

Par **LEROIUBU**, le **20/07/2014 à 22:39**

Bonjour,anis85. Plimus ou tout un programme ! ces "pingouins" ont procédé à des prélèvements sur mon compte bancaire. Le libellé ? "Achat CB du ..." et une somme en débit. Problème ! Je n'ai rien commandé ! Ce que ma banque m'a dit (banque postale, mais je pense que toutes les autres sont pareilles) ce problème vient à la suite d'un achat en ligne. Ce que j'avais fait peu avant sur un site ayant pignon sur rue. Les démarches : rn1 - déposer plainte au Commissariat de Police ou à la Gendarmerie Nationalern2 - Demander à votre banque le renouvellement anticipé de votre carte bleue, car ces "pingouins" peuvent recommencer à tout moment ! Si le "contrat passé avec Plimus n'est pas rempli, deux possibilités : demander à votre banque de rembourser la somme prélevée (ce qui s'est passé pour moi) ou saisir la Direction Départementale de la Concurrence, consommation et répression des fraudes - c'est gratuit ! - pour régler ce litige. A la condition toutefois que cette société soit située en France, ce qui reste à prouver. Je vous souhaite bon courage. Cordialement.

Par **LEROIUBU**, le **20/07/2014 à 22:39**

Bonjour,anis85. Plimus ou tout un programme ! ces "pingouins" ont procédé à des prélèvements sur mon compte bancaire. Le libellé ? "Achat CB du ..." et une somme en débit. Problème ! Je n'ai rien commandé ! Ce que ma banque m'a dit (banque postale, mais je pense que toutes les autres sont pareilles) ce problème vient à la suite d'un achat en ligne. Ce que j'avais fait peu avant sur un site ayant pignon sur rue. Les démarches : rn1 - déposer plainte au Commissariat de Police ou à la Gendarmerie Nationalern2 - Demander à votre banque le renouvellement anticipé de votre carte bleue, car ces "pingouins" peuvent recommencer à tout moment ! Si le "contrat passé avec Plimus n'est pas rempli, deux possibilités : demander à votre banque de rembourser la somme prélevée (ce qui s'est passé pour moi) ou saisir la Direction Départementale de la Concurrence, consommation et répression des fraudes - c'est gratuit ! - pour régler ce litige. A la condition toutefois que cette société soit située en France, ce qui reste à prouver. Je vous souhaite bon courage. Cordialement.